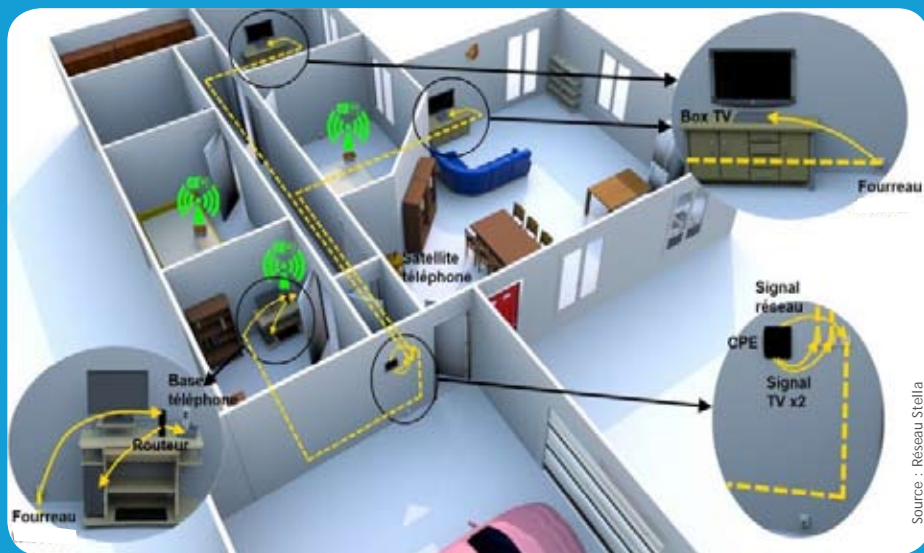


Types de raccordement possibles

- **Câblage réseau (Ethernet)** : ce raccordement, à privilégier, permet de profiter d'un débit optimum. Cela consiste à câbler l'ensemble de votre habitation ou site professionnel en câble informatique (RJ45).
Conformément à la Norme NFC 15-100, les habitations construites depuis août 2010 doivent être câblées en RJ45.
- **Wifi** : raccordement le plus simple, mais qui ne permet pas d'obtenir le débit maximum offert par la Fibre Optique. Cette solution peut être envisagée pour Internet et la Téléphonie, mais reste peu recommandée pour la réception de la Télévision.
- **CPL (Courant Porteur en Ligne)** : ce raccordement s'appuie sur le câblage électrique existant de votre habitation ou site professionnel. Des adaptateurs RJ45 sont à ajouter pour le branchement des équipements. Attention, la qualité de ses adaptateurs peuvent faire varier la qualité du débit. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Fournisseur d'Accès.

Exemple de raccordement mixte : câblage réseau (RJ45) + wifi



Source : Réseau Stella

SIEA Communication - Impression : Imprimerie du Centre - Version Mai 2013

Vert : Signal Wifi
 Jaune : Câblage réseau informatique (RJ45).
 En pointillés, le câblage n'est pas apparent (passage par fourreau)

Pour tous renseignements complémentaires, votre FAI reste à votre disposition.

FICHE INFO Li@in

Raccordement de vos équipements Télévision(s), Téléphone fixe et Ordinateur(s) au Réseau Li@in

Vous avez contracté un abonnement à la Fibre Optique auprès d'un des Fournisseurs partenaire du réseau Li@in. Le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) et ses entreprises partenaires, viennent de raccorder votre habitation, bâtiment ou site professionnel au réseau public Fibre Optique Li@in, par l'installation du Boîtier Optique (nommé CPE).



Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
 www.siea.fr

Avec le soutien de





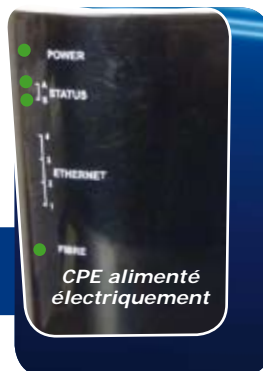
L'activation du CPE par le SIQA

Une entreprise mandatée par le **SIQA** a effectué votre raccordement au réseau (pose du CPE).

Assurez-vous que le CPE soit bien alimenté électriquement.

Cf. Photo ci-contre :
Les voyants «Power», Status A/B et «Fibre» doivent être verts.

Attention, le CPE ne doit jamais être débranché ou ouvert



Activation

La Régie **RESO-LIAin** (filiale du **SIQA**) dans un délai moyen de 4 jours (ouvrables) après l'installation du CPE :

- teste votre connexion,
- active votre CPE à distance,
- informe votre Fournisseur que celui-ci a bien été activé.

- Le CPE est propriété du **SIQA**.
- En cas de détérioration de votre responsabilité, les frais de réparation du CPE seront à votre charge.

La réception des équipements de votre Fournisseur d'Accès Internet

Votre FAI vous transmet :

- votre BOX + les différents équipements compris dans votre abonnement (BOX TV...),
- vos identifiants nécessaires à la connexion.

Dès lors que vous avez contracté un abonnement auprès d'un FAI partenaire du réseau Li@in, celui-ci devient votre unique interlocuteur.

Ces deux prochaines étapes seront effectuées en liaison avec votre FAI, par un installateur ou par vos soins.

Vous trouverez au dos de ce document un exemple de raccordement.

Le raccordement de vos BOX au CPE

Il vous faut maintenant connecter vos BOX transmises par votre FAI sur les prises RJ45 du boîtier optique. Reportez-vous au schéma ci-dessous pour identifier ces prises.



Les BOX sont fréquemment situées à distance du boîtier optique (BOX Internet/téléphone dans le bureau et BOX TV sous la TV par exemple). Nous vous préconisons de passer des câbles réseaux (RJ45 catégorie 5E minimum), même s'il existe des solutions alternatives telles que le Courant Porteur en Ligne.

Le raccordement de vos équipements (TV, PC, Téléphone...) à vos BOX

Vos équipements sont connectés aux BOX des FAIs soit par un câble réseau RJ45, soit par le Wifi et alternativement par le CPL.

**Tous vos équipements sont raccordés...
profitez des services offerts par le Très Haut Débit !**